

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 8 avril 2021 en session ordinaire.

Ouverture de la séance à 19h00

Présents : ABRIAT Fabian, CHAUVET Marie-Odile, COLLOT Sébastien, FIORITO Samuel, LABORDERIE Nathalie, LAFFONT Eric, LASSALLE Caroline, Christian MOURIAU, NASCIMBEN Sandrine, VIGUIE Stéphanie.

Représentés : BASTIDE Estelle a donné procuration à LASSALLE Caroline.

Absents : -

A l'ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du dernier conseil Municipal ;
- Délibération fixation des taxes ;
- Délibération reprise des emplacements en terrain commun des cimetières ;
- Délibération participation des Communes aux frais de fonctionnement de l'Ecole 2021 / 2022
- Délibération portant sur la nouvelle tarification des repas et garderie pour l'année scolaire 2021-2022..
- Délibération affectation résultats 2020 – Principal ;
- Délibération affectation résultats 2020 – Assainissement ;
- Délibération approbation du compte de gestion et du compte administratif 2020 Principal ;
- Délibération approbation du compte de gestion et du compte administratif 2020 Assainissement ;
- Délibération vote budget primitif commune 2021 ;
- Délibération vote budget primitif assainissement 2021 ;
- Délibération virement du BP de la commune vers le BP de l'assainissement ;
- Divers.

1. Approbation du compte rendu du dernier conseil Municipal.

Approbation du dernier compte rendu du Conseils municipal du 11/03/2021.

2. Délibération fixation des taxes.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'augmenter le taux de chacune des 2 taxes pour l'année 2021 de 1 % :

Taxes	Bases notifiées	Taux de référence	Taux proposés	Produit attendus
Taxe foncière PB	168 100	46,96	47,96 %	80 621
Taxe foncière PNB	25 300	119.37	120,37 %	30 454
TOTAL				111 075

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

DECIDE à l'unanimité des suffrages exprimés :

- D'augmenter les taux de chacune des 2 Taxes de 1 % soit 47,96 % pour la taxe foncière bâti et 120,37 % pour la taxe foncière non bâti.

3. Délibération reprise des emplacements en terrain commun des cimetières.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il souhaiterait lancer la procédure en terrain commun aux cimetières de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à lancer la procédure de reprise des emplacements en terrain commun aux cimetières.
- D'autoriser M. le Maire à signer tout acte et document en conséquence.

4. Délibération participation des Communes aux frais de fonctionnement de l'Ecole 2021 / 2022.

Monsieur le Maire, expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de renouveler la convention pour la participation aux frais de fonctionnement de l'école publique de Comberouger.

Pour l'année scolaire 2021-2022, le montant de la participation des Communes s'élève à 676,67 € par enfant de l'école primaire, et 1 701,48 € € par enfant de l'école maternelle.

- décide de demander le renouvellement de la Convention de partage des frais de fonctionnement de l'école avant la fin de l'année scolaire,
- précise que les titres correspondants seront émis après la rentrée scolaire de septembre 2021.

5. Délibération portant sur la nouvelle tarification des repas et garderie pour l'année scolaire 2021-2022.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas augmenter les tarifs de la cantine scolaire et de la garderie comme suit pour l'année scolaire 2021/2022 :

Repas enfant cantine scolaire : 3,10 €

Forfait garderie à l'année : 110 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **DECIDE** :

↳ **DE MAINTENIR** le prix du repas de la cantine scolaire à 3.10 € pour les enfants.

↳ **DE MAINTENIR** le prix de la garderie à 110€ pour l'année.

6. Délibération affectation résultats 2020 – Principal.

	RESULTAT CA 2019	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	RESTES A REALISER 2020	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	- 25 049,15 €		-103 177,73 €	10 289,00 € 83 492,00 €	- 73 203,00 €	- 55 023,88 €
FONCT	196 207,10 €	32 137,15	59 076,51 €			223 146,46 €
	171 157,95		- 44 101,22 €			168 122,58 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit

:

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	223 146,46 €
---	--------------

Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	55 023,88 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	168 122,58 €
Total affecté au c/ 1068 :	55 023,88 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2020 A REPENDRE (LIGNE 001)

- 128 226,88

7. Délibération affectation résultats 2020 – Assainissement.

	RESULTAT CA 2019	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	RESTES A REALISER 2020	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
			0			
INVEST	594,49 €		- 6 894,38 €	7 336,00 € 7 448,00 €	112,00 €	- 6 187,89 €
FONCT	- 477,53 €		- 4 052,63 €			- 4 530,16 €
	116,96		- 10 947,01 €			-10 718,05 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en

priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit

:

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	- 4 530,16 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	- 10 718,05 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	4 530,16 €

RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2020 A REPENDRE (LIGNE 001)

- 6 299,89

8. Délibération approbation du compte de gestion et du compte administratif 2020 Principal.

Le Conseil Municipal délibère sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Mme LABORDERIE Nathalie, Adjointe, après s'être fait présenter le budget principal et le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1- Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés	-	196 207,10 €	25 049,15 €	
Opérations de l'exercice	-	59 076,51 €	103 177,73 €	
Part affectée à l'investissement exercice 2020	-	32 137,15 €	-	-
TOTAUX	-	223 146,15 €	128 226,88 €	-
Résultats de clôture	-	223 146,15 €	128 226,88 €	-
Restes à réaliser	-	-	10 289,00 €	83 492,00 €
TOTAUX CUMULES	-	223 146,15 €	-	73 203,00 €
RESULTATS DEFINITIFS	-	223 146,15 €	55 023,88 €	-

2- Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux délibérations, aux crédits portés à titres budgétaires aux différents comptes ;

3-Reconnait la sincérité des restes à réaliser ;

4-Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

5-Ont signé au registre des délibérations : F. ABRIAT, E. BASTIDE (procuration à C. LASSALE), M. CHAUVET, S. COLLOT, S. FIORITO, N. LABORDERIE, E. LAFFONT, C. LASSALLE, S. NASCIMBEN, S. VIGUIE

(M. MOURIAU Christian, Maire s'étant retiré lors du vote).

9. Délibération approbation du compte de gestion et du compte administratif 2020 Assainissement.

Le Conseil Municipal délibère sur le compte administratif de l'exercice 2020 Assainissement dressé par Mme LABORDERIE Nathalie, 2de Adjointe, après s'être fait présenter le budget principal et le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1- Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés	- 477,53	-	-	594,49 €
Opérations de l'exercice	- 4 052,63 €	-	- 6 894,38 €	-
TOTAUX	- 4 530, 16 €	-	- 6 299,89 €	-
Résultats de clôture	- 4 530, 16 €	-	- 6 299,89 €	-
Restes à réaliser	-	-	- 7 336,00 €	7 448, 00 €
TOTAUX CUMULES	- 4 530, 16 €	-	-	112,00 €
RESULTATS DEFINITIFS	- 4 530, 16 €	-	- 6 187,89 €	-

2-Constata, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux délibérations, aux crédits portés à titres budgétaire aux différents comptes ;

3-Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4-Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

5-Ont signé au registre des délibérations : F. ABRIAT, E. BASTIDE (procuration à C. LASSALE), M. CHAUVET, S. COLLOT, S. FIORITO, N. LABORDERIE, E. LAFFONT, C. LASSALLE,, S. NASCIMBEN, S. VIGUIE

(M. MOURIAU Christian, Maire s'étant retiré lors du vote).

10. Délibération vote budget primitif commune 2021.

Le Maire, présente et fait la lecture du budget primitif 2021 de la commune.

Le Second Adjoint du Maire, invite le Conseil Municipal à délibérer sur ce projet de budget.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés,

APPROUVE l'exposé du Maire,

APPROUVE le Budget Primitif principal pour l'exercice de 2021 arrêté comme suit :

EQUILIBRE FINANCIER AVEC AFFECTATION / FONCTIONNEMENT BP 2020			
DEPENSES		RECETTES	
011 Charges à caractère général	128 603,49 €	70 Produits des services	15 815,00 €
012 Charges de personnel	111 631,00 €	73 Impôts et taxes	133 695,00 €
014 Atténuation Produits	1 392,00 €	74 Dotations	76 467,00 €
65 Charges de gestion courante	44 839,00 €	75 Autres produits gestion	17 000,00 €
66 Charges financières	7 357,09 €	013 Atténuation de charges	4 275,00 €
022 Dépenses imprévues	38 000,00 €	76 Produits financiers	4,00 €
67 Charges exceptionnelles	800,00 €	77 Produits exceptionnelles	400,00 €
023 Virement section investissement	81 156,00 €	002 Excédent de fonctionnement	168 122,58 €
68 dotation aux amortissements	2 000,00 €		
TOTAL	415 778,58 €	TOTAL	415 778,58 €

EQUILIBRE FINANCIER AVEC AFFECTATION / INVESTISSEMENT BP 2020			
DEPENSES		RECETTES	
13 subvention d'investissement		001 Solde exécution reporté	
16 Remboursement capital dette	40 456,00 €	10 Dotations, fonds divers et réserves	61 623,88 €
20/21/23 Immo Corporelle	101 589,00 €	13 Subventions	83 492,00 €
020 Dépenses imprévues	6 000,00 €	021 Virement de la section de fonctionnement	81 156,00 €
041 Opération d'ordre	10 500,00 €	16 Emprunt	50 000,00 €
001 Solde exécution reporté	128 226,88 €	041 opérations patrimoniales	10 500,00 €
TOTAL	286 771,88 €	TOTAL	286 771,88 €
Reste à réaliser N-1	10 289,00 €	Reste à réaliser N-1	83 492,00 €

11. Délibération vote budget primitif assainissement 2021.

Le Maire, présente et fait la lecture du budget primitif 2021 de l'assainissement.

Le Maire, invite le Conseil Municipal à délibérer sur ce projet de budget.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés,

APPROUVE l'exposé du Maire,

APPROUVE le Budget Primitif principal pour l'exercice de 2021 arrêté comme suit :

EQUILIBRE FINANCIER AVEC AFFECTATION / FONCTIONNEMENT BP 2020			
DEPENSES		RECETTES	
011 Charges à caractère général	1 782,85 €	70 Produits des services	10 000,00 €
012 Charges de personnel		73 Impôts et taxes	
014 Atténuation Produits			
65 Charges de gestion courante		74 Dotations	6 000,00 €
66 Charges financières	1 974,99 €	75 Autres produits gestion	1,00 €
022 Dépenses imprévues		013 Atténuation de charges	
67 Charges exceptionnelles		77 Produits financiers	
023 Virement section investissement		78 reprises sur amortissement et provisions	
68 dotation aux amortissements		002 Excédent de fonctionnement	
002 Déficit de fonctionnement	4 530,16 €		
TOTAL		TOTAL	

EQUILIBRE FINANCIER AVEC AFFECTATION / INVESTISSEMENT BP 2020			
DEPENSES		RECETTES	
20/21/23 Immo Corporelle			
16 emprunts et dettes assimilés		021 Virement de la section fonctionnement	-
020 – Dépenses imprévues		13 – Subventions d'investissements reçues	
042 - Opérations d'ordre	10 513,00 €		
10 subventions		042 - opérations d'ordre	2 800,00 €
001 Solde exécution reporté		001 Solde exécution reporté	
TOTAL	18 801,00 €	TOTAL	18 801,00 €

12. Délibération virement du BP de la commune vers le BP de l'assainissement ;

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prévoir un virement entre le budget de la commune et celui de l'assainissement.

En effet, afin de pouvoir équilibrer le budget de l'assainissement, il est nécessaire de prévoir une subvention de fonctionnement de 6 000 €.

Le budget primitif de la commune doit prévoir une dépense de 6 000 € au compte 6573 (subvention fonctionnement aux organismes publics) vers le budget de l'assainissement : une recette de 6 000 € au compte 74 (subvention d'exploitation).

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- décide de prévoir au budget primitif de la commune : une dépense de 6 000 € au compte 6573 vers le budget primitif de l'assainissement au compte 74.

13. Divers.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un devis est en cours pour la maîtrise d'œuvre relative au projet d'extension du réseau de collecte et de mise en séparatif des réseaux d'eaux usées. Une réunion de travail sera organisée prochainement pour délibérer sur le devis.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire clôture la séance à 20h45.

Le Maire

Christian MOURIAU



Les Conseillers municipaux :

ABRIAT Fabian

BASTIDE Estelle

Excusé

CHAUVET Marie-Odile

COLLOT Sébastien

FIORITO Samuel

LABORDERIE Nathalie

LAFFONT Eric

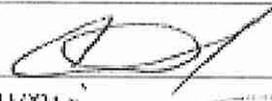
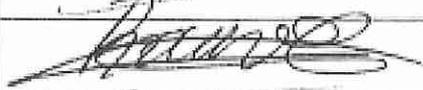
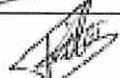
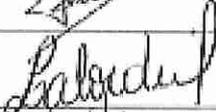
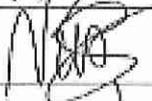
LASSALLE Caroline

NASCIMBEN Sandrine

VIGUIE Stéphanie

Feuille de présence à signer

Conseil municipal du : 08/04/2021

Noms & Prénoms des Présents	Signatures
ABRIAT Fabian	
BASTIDE Estelle	<i>Pouvoir</i> 
CHAUVET Marie-Odile	
COLLOT Sébastien	
FIORITO Samuel	
LABORDERIE Nathalie	
LAFFONT Eric	
LASSALLE Caroline	
MOURIAU Christian	
NASCIMBEN Sandrine	
VIGUIE Stéphanie	

POUVOIR (1)

Je soussignée, Estelle BASTIDE
donne pouvoir à (2) : Lassalle Caroline

- (3) de me représenter à la réunion 08/04/2021
 de prendre part à toutes les délibérations
 d'émettre tous votes et signer tous documents

le : 08/04/2021 à : 19 h 00

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant (4) auquel cette réunion serait reportée pour quelle cause que ce soit

Fait à Cambray

Le 07/04/2021 Signature (5) :

